

# ZOOM SUR L'armoïse champêtre (*Artemisia campestris*)

## Description et biologie

L'Armoïse champêtre est une plante vivace de 20 à 80 cm de hauteur au port buissonnant. Les tiges rougeâtres contrastent avec les feuilles vert-brun et les fleurs jaunâtres en capitules. Celles-ci s'épanouissent entre août à octobre. L'Armoïse champêtre se développe sur substrat sableux, on la dit **psammophile**. Sa reproduction est dite anémophile, c'est à dire qu'elle est assurée par le vent.

## Répartition sur site

L'Armoïse champêtre se développe sur un type d'habitat naturel particulier, les **pelouses subatlantiques xériques acidoclines sur sables**, plus simplement dites les pelouses ligériennes sur sable et parfois appelées **landine à armoïse**. Cet habitat est particulièrement rare sur le site mais également au niveau national, sa préservation est donc prioritaire.

Les populations d'Armoïses champêtres se rencontrent en mosaïque avec le Corynéphore, les Chiendents et la Fétuque à longues feuilles. Sur Loire-Allier, les landines à armoïse occupent **moins de 0,5%** de la surface des sites.

## Menaces

L'Armoïse champêtre souffre de la **banalisation** de son habitat par l'artificialisation des surfaces (chemins, plantations...) et le développement spontané des arbustes ligneux.

## Evolution

L'absence de rajeunissement des pelouses ligériennes par les crues, le pâturage ou les lapins provoque le remplacement de son habitat par :

- > La **fruticée** à genêt et prunellier par développement ligneux
- > La **prairie mésoxérophile** par enrichissement organique du sol



## Statut de l'espèce

Espèce déterminante ZNIEFF en région Bourgogne  
Espèce déterminante ZNIEFF en région Centre  
Espèce protégée en Bourgogne

# Avec vous !

## Qui peut participer à Natura 2000 ?

Tout propriétaire ou bénéficiaire de droits réels sur une parcelle incluse dans un site Natura 2000, qu'il soit agriculteur, particulier, collectivité ou association, peut s'engager dans la démarche pour préserver la biodiversité.

## Comment s'engager dans Natura 2000 ?

Essentiellement basé sur une démarche volontaire, Natura 2000 offre deux possibilités pour s'engager :

### > Les Contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 peuvent être passés en milieu agricole (Mesures Agro-Environnementales = MAE), forestier ou non agricole non forestier pour une durée de 5 ans. Les contrats sont proposés dans un objectif de préservation des habitats et espèces d'intérêts européens. Les contractants sont financés pour la mise en place d'actions favorables à la préservation des milieux naturels visés telles que définies dans le document d'objectifs. L'aide peut aller jusqu'à 100 % des dépenses engagées.

### > La Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un engagement au maintien de bonnes pratiques sur les parcelles engagées. Celles-ci peuvent être à vocation agricole, forestière ou non productive. Sans contrepartie financière, la signature d'une charte ouvre droit à des exonérations fiscales et est une garantie de gestion durable des forêts. L'engagement souscrit porte sur 5 ou 10 ans.

## Comment procéder ?

Toute personne souhaitant s'inscrire dans la démarche Natura 2000 sur les sites de l'axe Loire-Allier doit prendre contact avec l'animateur concerné. Ce dernier effectuera un diagnostic des parcelles et accompagnera le contractant vers la signature du contrat avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), service administratif en charge de l'instruction du dossier.

Les actions pourront être engagées par le contractant ou déléguées à un tiers dans le respect des cahiers des charges.

## Pour en savoir plus :

### Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre

Contact : Jocelyn Gillaizeau  
(chargé de mission Natura 2000  
Axe Loire/Allier)  
Adresse : 11 bis rue Ferdinand Gambon  
58150 Pouilly-sur-Loire  
Tél : 03.86.39.31.31 / Fax : 03.86.39.17.67  
Mail : pierre-jocelyn.gillaizeau@cen-centre.org  
Site : www.cen-centre.org



### «Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne

Chemin du Moulin des Etangs  
21600 Fenay  
Tél : 03.80.79.25.99  
Site : www.csnb.fr



### DDT Nièvre

24 rue Charles Roy – BP 26  
58019 Nevers Cedex  
Tél : 03.86.71.52.10



### DREAL Centre

5 avenue Buffon – BP 6407  
45064 Orléans Cedex2  
Tél : 02.38.49.91.91



### DREAL Bourgogne

6, Chancelier de l'Hospital  
BP 1550 - 21035 Dijon Cedex  
Tél : 03.80.63.18.50



## Crédits

N° ISSN : en cours  
Directeur de publication : Romain Gamelon  
Texte : J. GILLAIZEAU, N. A. DUPIEUX et V. CHAMBENOIS  
Crédit photo :  
• CENRC : J.B. COLOMBO, J. GILLAIZEAU et A. CHOREIN  
• CSNB : N. POINTECOUTEAU, S. GOMEZ, A. VERNY  
Cartes :  
Page 1 : DREAL Centre et Bourgogne 2007  
Page 2 : CSNB 2009  
Impression : S'PRINT  
Tirage : 2500 ex  
Mai 2011

# Gazette d'information Natura 2000

## Edito

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre a pour vocation de connaître, protéger, gérer et valoriser les territoires à forte richesse en matière de biodiversité. Il gère à ce titre près de 3000 ha dans notre région, en partenariat étroit avec tous ceux qui vivent sur ces territoires.

Parallèlement, Natura 2000 est un outil de préservation de la biodiversité fondé sur le volontariat et le partenariat entre propriétaires et acteurs de la préservation des richesses naturelles. Il y a donc une logique à ce que le Conservatoire anime, aux côtés de son homologue bourguignon, les sites Natura 2000 dans cet espace exceptionnel que constituent la Loire et l'Allier dans le Cher et la Nièvre.

Cette gazette annuelle illustre quelques réalisations exemplaires de ceux qui se sont engagés à nos côtés dans la démarche Natura 2000 et vous explique comment vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à la préservation de la biodiversité sur vos terres en bénéficiant d'aides et d'appuis.

Une meilleure connaissance scientifique des enjeux à protéger, la conscience de la valeur des plantes, insectes, animaux... qui constituent la biodiversité du territoire, les gestes souvent simples permettant de préserver celle-ci, savoir comment gérer et le faire savoir : voici quelques pistes à explorer avec les Conservatoires.

Vous rejoindrez ainsi les rangs de ceux qui s'engagent pour notre patrimoine naturel afin de le transmettre intact aux générations futures.

Bonne lecture pour une bonne et belle nature !

### Ninó-Anne Dupieux

Présidente du Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre

### Les sites Natura 2000 :

- FR2610004** Vallées de la Loire et de l'Allier de Neuvy-sur-Loire à Mornay-sur-Allier
- FR2400522** Vallées de la Loire et de l'Allier
- FR2600965** Vallée de la Loire de Fourchambault à Neuvy-sur-Loire
- FR2600968** Bec d'Allier
- FR2600969** Val d'Allier Bourguignon



Natura 2000  
sur l'axe **LOIRE - ALLIER**  
Entre Cher et Nièvre

## Numéro 01

VALLÉE DE LA LOIRE ENTRE  
FOURCHAMBAULT ET NEUVY-SUR-LOIRE

VALLEES DE LA LOIRE  
ET DE L'ALLIER

## Natura 2000

### Un projet européen d'envergure locale

Le réseau écologique Natura 2000 est constitué d'un ensemble cohérent de sites retenus au titre de deux directives européennes, la directive *Oiseaux*, datant de 1979 et la directive *Habitats, Faune, Flore* datant de 1992. De ces directives sont nées les **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)** et les **Zones de Protection Spéciales (ZPS)**, élaborées respectivement pour la protection des habitats naturels et des oiseaux.



## L'axe Loire-Allier en quelques chiffres

2 régions  
2 départements  
50 communes

Surface :  
ZSC : 8 585 hectares  
ZPS : 13 815 hectares

**Habitats naturels :**  
30% d'eaux libres  
6% de zones sableuses  
29% de boisements  
22% de zones agricoles  
4% de landes  
7% de marais

**Espèces patrimoniales :**  
35 d'oiseaux  
9 d'insectes  
1 de mollusque  
10 de poissons  
7 de mammifères  
2 d'amphibiens  
1 de reptile  
1 de plante

Cuivré des marais

## Loire-Allier, entre Cher et Nièvre

L'ensemble Loire-Allier est constitué des trois ZSC (Zone Spéciale de Conservation) nivernaises, *Val d'Allier bourguignon, Bec d'Allier* et *Vallée de la Loire de Fourchambault à Neuvy-sur-Loire*, de la ZSC berrichonne, *Vallées de la Loire et de l'Allier* et de la ZPS (Zone de Protection Spéciale) interrégionale *Vallées de la Loire et de l'Allier de Neuvy-sur-Loire à Mornay-sur-Allier*.

La proposition de classement au titre de Natura 2000 de ce territoire repose sur la diversité et la rareté des habitats naturels et des espèces qui s'y rencontrent. La Loire et l'Allier ont façonné les vallées aux rythmes des divagations et des inondations, produisant une mosaïque de paysages alluviaux.

L'homme a également joué un rôle essentiel dans la constitution du paysage. En élevant les digues et levées qui contraignent le cours de l'eau et limitent les inondations, l'homme a pu s'implanter au plus près du fleuve. Le pastoralisme et la batellerie ont façonné un fleuve qui reprend ses droits depuis l'abandon de ces pratiques. L'élevage bovin et la céréaliculture occupent aujourd'hui l'essentiel des vallées.

Le site Loire-Allier résulte de cette interaction entre le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et une implantation humaine séculaire.

## Un patrimoine naturel remarquable !

La mosaïque paysagère ligérienne permet l'implantation de nombreux habitats et espèces dont nombres sont considérés comme prioritaires au niveau européen.

### Les eaux courantes

Les eaux courantes abritent des populations de poissons variés dont la Bouvière (*Rhodeus amareus*) est un des représentants sédentaires. D'autres espèces, migratrices, vivent en mer et reviennent pour se reproduire, c'est le cas de la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) ou de l'Alose (*Alosa alosa*).

### Les grèves sableuses

Les grèves sableuses du lit de la Loire et de l'Allier hébergent durant l'été les couples reproducteurs de Sternes pierregarin (*Sterna hirundo*) et naines (*Sterna albifrons*) et d'Oedicnèmes criards (*Burhinus oedicnemus*).

### La ripisylve et la forêt alluviale

La ripisylve et la forêt alluviale, constituées de saules, frênes et peupliers noirs, sont des boisements régulièrement inondés qui peuvent héberger de nombreux oiseaux tel le Pic noir (*Dryocopus martius*) ou la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*).

### Les boires

Dans les boires, gours et autres mares, le Triton crêté (*Triturus cristatus*) et la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) peuvent vivre et se reproduire.

### Les zones agricoles

Les zones agricoles permettent également la présence de populations animales remarquables. C'est le cas des Grues cendrées (*Grus grus*) qui viennent hiverner sur le secteur et se nourrissent dans les champs où persistent les chaumes durant l'hiver.

Bien d'autres espèces sont présentes, à différents stades de leur cycle de vie et à différentes périodes de l'année. Chacune d'entre elle mérite qu'on s'y intéresse, ne serait-ce que le temps d'une rencontre.



## Natura 2000 en action, le contrat du Ver-Vert

En s'engageant dans un contrat Natura 2000 pour une durée de 5 ans, par délibération présentée par Patrick Centelles, adjoint chargé de la Qualité de la ville et du Cadre de vie, la commune de Nevers a souhaité poursuivre une démarche cohérente d'occupation et de gestion du site dans le respect des milieux naturels.



Ainsi, les premières interventions de fauche et de débroussaillage sur les secteurs ciblés, ont débuté mi-septembre 2010 en présence de Florent Saint Fare Garnot, maire de Nevers et de Christophe Warnant, adjoint au centre-ville, délégué à l'Environnement.

En effet, d'une superficie globale de 21 hectares, ce site est parcouru par un sentier de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-Vert**. Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-vert a été aménagé pour inciter le public à (re)découvrir les paysages de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels.

Depuis sa création en 1995, ce cheminement, ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

Enfin, afin de compléter cette démarche concrète vers le développement durable, les élus ont aussi souhaité intégrer une dimension sociale en inscrivant une clause d'insertion dans le cadre de la consultation des entreprises, ce qui a permis le choix d'un prestataire attentif à la participation de personnes en difficulté ou handicapées.

V. Chambenois

### Une préservation par la gestion

#### Quoi ?

La pelouse à Fétuque à longues feuilles

#### Pour qui ?

- > Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*),
- > Grand murin (*Myotis myotis*),
- > Alouette lulu (*Lullula arborea*),
- > Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ci-contre...



### Carte des actions à entreprendre sur le site du ver-Vert

